

Économie extérieure

Réponse à une consultation 27.01.2022

Loi sur la société financière de développement SIFEM SA (loi SIFEM)

economiesuisse soutient le présent projet de loi. La transposition dans la loi des dispositions organisationnelles de SIFEM (Swiss investment fund for emerging markets) pose la première pierre pour la poursuite du développement des investissements dans le secteur privé en tant qu'instrument de la coopération internationale (CI). L'expérience a montré que les participations et les prêts de la SIFEM ont eu un impact marqué sur le développement. Il convient de souligner que cette institution investit dans des fonds de capital-risque spécialisés.